

Réf: Dossier 308515

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERME AGROPASTORALE »

Siège Abidjan Cocody Angré nouveau Chu bessikoi
carrefour vieux ALI, Lot 4363, Ilot 390

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME AGROPASTORALE »

Objet : Distribution de produits agricoles, création de fermes agropastorales, transformation de produits agricoles, Elevage, Développement et promotion de l'Agriculture, intermédiation commerciale- formation-import-export et toutes activités agricoles. divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré nouveau Chu bessikoi
carrefour vieux ALI, Lot 4363, Ilot 390

Dirigeant(s) Mme MADOU CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04424 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26481/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

